

Charte d'engagement

Le Crous de Lyon s'engage à :



Vous proposer des logements meublés, équipés, situés à proximité de vos lieux d'étude et des transports en commun, à un tarif social.



Vous accueillir, vous informer et vous accompagner dans toutes vos démarches d'installation.



Vous proposer des équipements et une durée de séjour qui s'adaptent à vos besoins tout au long de l'année.



Mettre gratuitement à votre disposition des espaces et des personnes ressources pour vous écouter et vous soutenir.



Accompagner vos envies de découvertes en vous proposant des ateliers et animations et en soutenant vos projets culturels, citoyens, solidaires.